

**SERVICES DE CONSULTANTS POUR LE RECRUTEMENT DE QUATRE (04) COMPTABLES DEDIES
POUR LES AGENCES PARTENAIRES (CNSHB, CNSP, ONSPA, ANAG) DU PROJET.**

Date de début : 23 juillet 2026

Date limite : 12 Aout 2026

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le secteur de la pêche en Guinée joue un rôle primordial pour la sécurité alimentaire, l'amélioration des moyens de subsistance, l'emploi et la croissance économique¹. Une rationalisation de la gestion des pêches s'est opérée au cours de la dernière décennie. Malgré des importantes avancées, le secteur halieutique est encore confronté à de nombreux défis, pour y faire face le gouvernement guinéen, sur la base de l'évaluation du secteur, a adopté en 2022 une stratégie halieutique ambitieuse et un plan d'investissement associé pour 2023-2027 ayant comme objectifs : (i) l'amélioration de la gouvernance ; (ii) l'amélioration de la contribution du secteur de la pêche et de l'aquaculture à la sécurité alimentaire ; et (iii) le renforcement de la résilience des écosystèmes marins et côtiers en tant qu'instruments contribuant à la durabilité des ressources halieutiques. Le projet KOUNKI doit permettre de financer le renforcement de la gestion des pêcheries maritimes et continentales, la promotion d'alternatives à la pêche avec le développement de l'aquaculture, l'amélioration des chaînes de valeurs du secteur halieutique et l'appui à des activités complémentaires génératrices de revenus pour les communautés côtières.

Il est proposé que le projet soit structuré autour de **4 composantes** :

C1 – Renforcement de la gestion durable, résiliente et communautaire des pêches ; C2 – Renforcement des chaînes de valeurs sélectionnées et amélioration des produits de la pêche ;

C3 – Renforcement des opportunités économiques et des moyens de subsistances des communautés ciblées ;

C4 - Gestion de Projet.

Composante 1 – Renforcement de la gestion durable, résiliente et communautaire des pêches

Sous-composante 1.1. Renforcement de la gouvernance des pêches.

Cette sous composante doit permettre de mettre à l'échelle les initiatives de gestion communautaire des pêches et de consolider les acquis de la Composante Guinée du PRAO dans la gestion du secteur des pêches à travers le renforcement du processus de préparation des plans de gestion des pêcheries, des systèmes d'immatriculation et de licences, le suivi, le contrôle, la surveillance, et la transparence dans le secteur des pêches.

Sous-composante 1.2. Appui à la recherche et aux innovations pour renforcer la résilience du secteur des pêches face aux changements climatiques.

Le changement climatique va avoir un impact croissant sur le secteur des pêches et de l'aquaculture en Guinée. Dans le cadre d'un scénario à fortes émissions de CO₂, il est estimé que les captures de pêche en Afrique de l'Ouest pourraient diminuer de 26 % d'ici 2050, les changements de température et d'acidité des océans affectant les stocks de poissons, leur distribution et leurs schémas de reproduction. Par ailleurs, les communautés seront confrontées à des risques climatiques accrus (e.g. érosion côtière, submersion marine, sécheresse). Il est essentiel d'accompagner l'adaptation du secteur halieutique et des communautés face à ces changements.

Composante 2 – Renforcement de la productivité du secteur halieutique

Sous composante 2.1. Renforcement des chaînes de valeurs (pêcheries) sélectionnées et amélioration qualitative des produits halieutiques.

Cette composante vise à augmenter la quantité de produits de la pêche et de l'aquaculture produits de manière durable grâce à la construction d'infrastructures clés et à un soutien technique et opérationnel.

Sous-composante 2.2. Professionnalisation du secteur aquacole.

La sécurité alimentaire et l'emploi sont des priorités du gouvernement guinéen, comme en témoignent le Programme Intérimaire de la Transition (juin 2022) et la stratégie halieutique 2023-2027 récemment approuvés. Dans un contexte de changement climatique et de forte croissance démographique, le développement de l'aquaculture est l'une des priorités du gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Une Agence Nationale de l'Aquaculture en Guinée (ANAG) a été créée en 2018 avec un plan stratégique pour le développement durable de l'aquaculture à l'horizon 2040, et un plan d'action quinquennal 2023-2027. Les parties prenantes publiques et privées souhaitent une augmentation à moyen terme de la production piscicole continentale, afin de limiter les importations actuelles de poisson congelé. L'une des voies majeures est celle de l'intensification de la production piscicole continentale². La conduite de cette intensification nécessite un dispositif d'accompagnement.

Composante 3 – Renforcement des opportunités économiques et des moyens de subsistances des communautés ciblées

Sous-composante 3.1. Mécanisme d'appui aux investissements dans la pêche et l'aquaculture.

La majorité des opérateurs des communautés rurales dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ne sont pas en mesure de fournir des garanties leur permettant de bénéficier de crédits accordés par des institutions financières formelles. Par ailleurs, ils opèrent dans des zones reculées où il est difficile d'avoir accès aux services bancaires et de crédit courant. Pour améliorer l'accès au financement des opérateurs ruraux, cette sous-composante soutiendra la mise en place d'un mécanisme de garantie partielle du portefeuille de crédit pour la pêche et l'aquaculture au sein du Fonds de garantie des PME de Guinée (FGPE) avec une dotation en capital pour le guichet dédié et une assistance technique au FGPE (spécificité sectorielle, audits financiers et techniques, renforcement de capacité en informatique et cadre environnemental et social), et aux institutions financières participantes pour analyser et gérer les prêts et commercialiser de nouveaux produits adaptés aux secteurs ciblés. Les femmes entrepreneurs ont un accès limité au financement, et cette inégalité sera adressée en soutenant les PME féminines par le financement de projets et de services techniques pour démarrer ou développer leurs entreprises (par exemple, un coaching ciblé en matière d'affaires et de leadership).

Sous-composante 3.2. Investissements sociaux.

Cette sous-composante appuiera la mise en place d'activité génératrices de revenus pour la diversification des moyens de subsistance des communautés ciblées (par exemple, la production de miel, la création de pépinières pour la plantation de forêts/la production de bois de chauffage, le recyclage des déchets plastiques, le compostage des déchets organiques, le maraîchage).

Composante 4 – Coordination et Gestion de Projet

Cette composante du projet doit permettre de renforcer ou de mettre en place les arrangements institutionnels et d'opérationnaliser les dispositifs de gestion des différentes composantes du projet au sein du MPEM. Il est actuellement proposé la mise en place d'une UGP, d'un Comité Technique pour le suivi régulier des activités du Projet et d'un Comité de Pilotage pour la validation et l'évaluation de la mise en œuvre des Plans de Travail Budgétisé Annuels.

1.2 OBJECTIF DE LA MISSION

Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un Don du PROblue, un Crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) et un crédit de l'AFD pour couvrir le coût du Projet Kounki en Guinée et à l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de Recrutement d'un **Comptable pour chacune des agences d'exécutions** au compte du Projet de Résilience Climatique, Pêche et Aquaculture (KOUNKI – Guinée).

I. MISSIONS ET PRINCIPALES TACHES

Position : Placé(e)s sous la responsabilité technique du Directeur de l'Agence , les Comptables recrutés rendent compte de toutes leurs activités relatives à la gestion comptable, budgétaire et financière du projet au Responsable Administratif et Financier du Projet.

Responsabilités : Dans l'exercice de leurs fonctions, les Comptables doivent assumer les fonctions et tâches principales suivantes :

- Comptabilité et Trésorerie
 - Tenue à jour de la comptabilité générale, analytique et budgétaire de l'Agex conformément aux conventions signées entre l'Agex et Projet Kounki dans le Progiciel Financier TOM2PRO
 - Gestion et suivi des opérations financières du Compte Dédié
 - Etablissement des états de rapprochement bancaires du compte dédié de l'AGex;
 - Gestion des stocks
 - Aarchivage des pièces comptables au niveau des agences d'exécution
 - Suivi des procédures pour les paiements à tous les niveaux de l'Agex, la transmission et la prise en compte des pièces justificatives des dépenses
 - Saisie de la comptabilité dans le logiciel Comptable TO2PRO
 - Analyse hebdomadaire des comptes et l'identification des éventuelles régularisations à soumettre à l'approbation du RAF du projet
 - Préparation des états de rapprochement bancaire des Comptes bancaires mensuellement et dans les délais ;
- Procédures, audit et contrôle :
 - Respect des procédures d'éligibilité des dépenses, d'efficacité de la gestion financière; et de transparence dans l'utilisation des ressources;
 - Participation à la préparation de toute la documentation nécessaire pour l'examen trimestriel, semestriel ou annuel des plans d'exécution budgétaires et financières financières du projet ;
 - Préparation et assistance aux missions d'audit financier interne et externe;
- Gestion des Biens()
 - Gestion et suivi des immobilisations mises à disposition du projet.
- Décaissement et approvisionnement:
 - Préparation des demandes de réapprovisionnement du compte dédié (sous la supervision du RAF) et toute la documentation nécessaire aux décaissements conformément aux directives de l'IDA ;
 - Préparation des demandes de paiements et/ou de remboursement et assurer leur suivi ;
- Autres
 - Exécution de toutes autres tâches que pourrait lui confier le RAF ou le Coordinateur National du projet dans le cadre de ses fonctions.

II. PROFIL DU CANDIDAT

Les candidats devront avoir :

- Diplôme d'un niveau minimum Bac + 3 en comptabilité, Gestion et finance ;
- Au minimum 3 années d'expérience en comptabilité et gestion dont deux années minimums dans la comptabilité des grandes entreprises et des projets de développement financés par un bailleur de fonds ;
- Une expérience avec la banque mondiale serait un atout ;
- Maîtrise de la langue française,
- Très bonne connaissance de l'utilisation des ordinateurs, des logiciels de comptabilité et des connaissances dans la gestion des données informatisées. Une bonne connaissance d'un logiciel de gestion de Projet tels que TOMPRO serait un atout.
- Bonne connaissance des procédures des bailleurs de fonds, la connaissance spécifique des procédures de la Banque mondiale sera un atout ;
- De bonnes références au cours des trois dernières années faisant état d'une aptitude à organiser son travail, et d'une intégrité professionnelle. Une enquête de moralité sera effectuée avant signature du contrat ;
- Bonne capacité de travail en groupe et dans un environnement sous pression.

III. ÉVALUATION ANNUELLE ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

Les performances des comptables seront évaluées annuellement par le Coordonnateur du Projet et superviser par le RAF, sur la base d'un contrat de performance établi conjointement avec indication des résultats fixés. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec le Gouvernement et la Banque mondiale. La première évaluation sera faite après six mois de travail (période d'essai), par la suite les évaluations se feront annuellement et serviront de base au renouvellement du contrat.

IV. DUREE DE LA MISSION

La durée des prestations des Comptables sera d'une durée maximale égale à la durée du projet. Le contrat y relatif sera établi sur la base de la performance et sera à ce titre reconduit annuellement sur la base des résultats d'évaluation des performances

VI. PROCEDURE ET METHODE DE SELECTION

Le recrutement consultant se fera suivant la méthode Sélection de Consultants Individuels conformément aux dispositions décrites dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Edition mars 2025.

VII. DOSSIER A FOURNIR

Le dossier de candidature devra comporter les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère par le candidat ;
- Une copie du ou des diplômes, des contrats et attestations de travail ;
- Les références des emplois antérieurs et les coordonnées des anciens employeurs.

Des vérifications pourraient être faites sur les dossiers fournis.

Un entretien (ou interview) sera organisé, pour les candidats présélectionnés sur la base de l'examen et évaluation de leurs dossiers.

Les candidatures doivent être rédigées dans la langue française et adressées à Monsieur le Coordonnateur du Projet Kounki et déposées au siège du projet Kounki sis à l'immeuble Béréte au 6 -ème étage quartier minière, Commune de Dixinn, Téléphone:(+224) 622 53 22 10 /622 47 42 18 ou par mail :

Coordokounki@gmail.com/spmprojetkounki@gmail.com au plus tard **le 12 Aout 2026 à 10 heures GMT** avec la mention en objet « LE RECRUTEMENT DE QUATRE (04) COMPTABLES EN FAVEUR DES AGENCES PARTENAIRES DU PROJET KOUNKI ».



Youssouf Hawa CAMARA